

## DELIBERATION du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 septembre 2019

Délibération n° 2019 – 23/09/2019 – 12

### *Diplômes d'université et formations courtes*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 16 septembre 2019

|   |   |
|---|---|
| Effectif statutaire : 32<br>Membres en exercice : 32<br>Quorum : 16<br><br>Membres présents : 15<br>Membres représentés : 8<br>Total : 23 | <b>Refus de vote : 0</b><br><b>Abstention(s) : 0</b><br><br><b>Suffrages exprimés : 23</b><br><br><b>Pour : 23</b><br><br><b>Contre : 0</b> |
|---|---|

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve** :

- ✓ les modifications apportées au DU « Information Communication », porté par l'UFR Langues et Communication ;
- ✓ la création des DU :
  - « Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives (MAMNE) » et de 7 formations courtes associées (6 modules du DU + 1 module de préparation à l'examen et de validation),
  - « Aromathérapie scientifique à visée clinique (ASAVIC) », portés par l'UMDPC-Santé ;
- ✓ la modification tarifaire du DU « Implantologie orale » : 2 600 € au lieu de 2 500 €, porté par l'UMDPC-Santé ;
- ✓ la fermeture des formations suivantes : DIU « Médecine de rééducation », DIU « Pathologie chirurgicale rétino-vitréenne, capacité d'Angiologie, DIU DIVAM, DIVAM+, DIVAS+, portées par l'UMDPC-Santé.

Dijon, le 24 septembre 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Compte rendu de la commission de la pédagogie du 9 septembre 2019  
Diplômes d'université et formations courtes*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**DIPLOMES D'UNIVERSITE et FORMATIONS COURTES**

**CP 9 septembre 2019 - CFVU 16 septembre 2019**

| Porteur(s) de projet :   | Demandes :   | Observations<br>CP          | <b>AVIS CFVU</b>                      |
|--|--|-----------------------------|---------------------------------------|
| <p>UFR Langues et Communication<br/>Clémentine HUGOT-GENTIAL</p> | <p>Modifications apportées au DU « Information Communication »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignante responsable à compter de la rentrée 2019 :<br/>Clémentine HUGOT-GENTIAL</li> <li>- Modifications apportées aux modules 1 et 2</li> </ul>   | <p>voir compte rendu CP</p> | <p><b>favorable à l'unanimité</b></p> |
| <p>UMDPC-Santé<br/>Evelyne KOHLI</p>                             | <p>→ Ouverture de 2 DU et 7 formations courtes :</p> <p>DU « Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives » (MAMNE)</p> <p>7 Formations courtes associées au DU MAMNE : 6 modules du DU + 1 module de préparation à l'examen et de validation</p> <p>DU « Aromathérapie scientifique à visée clinique » (ASAVIC)</p> <p>→ <b>DU Implantologie orale</b></p> <p>Modification du tarif : 2 600 euros au lieu de 2 500 euros. L'augmentation de 100 euros est liée à l'achat de kits de travaux pratiques pour l'année.</p> <p>→ <b>Fermeture de formations</b></p> <p>DIU Médecine de rééducation, DIU Pathologie chirurgicale rétinovitréenne, Capacité d'Angiologie, DIU DIVAM, DIVAM+, DIVAS+</p> | <p>voir compte rendu CP</p> | <p><b>favorable à l'unanimité</b></p> |